

ASSEMBLEE NATIONALE

7^{ème} Législature

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**DISCOURS DE CLOTURE DE LA PREMIERE
SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2020
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
Alassane Bala SAKANDE,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
DU BURKINA FASO**

Ouagadougou, le 29 mai 2020

Préséance

Le mardi 12 mai 2020, j'ai visité, en compagnie des membres de l'Association « Mémoire et Conscience », les ruines de l'Assemblée nationale.

Je n'y étais pas allé pour un pèlerinage mais les sentiments que j'ai éprouvés en ces instants-là n'étaient pas loin de ceux d'un pèlerin sur un lieu chargé d'histoire et d'émotions.

Nous y sommes allés pour convenir de la zone qui servira de Musée et de celle qui fera l'objet d'une réhabilitation au profit du personnel du Parlement.

Au-delà de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 dont elle est l'émanation, cette initiative de l'association

« Mémoire et Conscience » à laquelle l'Assemblée nationale a souscrit depuis 2016, servira de témoin de l'histoire des luttes héroïques et victorieuses de notre peuple face à toute forme de confiscation de sa souveraineté.

Ce devoir de mémoire auquel nous invite ce projet de musée s'impose donc à tous les Burkinabé sans distinction d'appartenance politique.

Héritière en second de ces moments tumultueux de l'évolution politique de notre nation, la septième législature s'est engagée à réhabiliter l'image d'une institution parlementaire qui a longtemps cristallisé les

ressentiments du peuple et a fini par en payer le prix par un autodafé.

Honorables députés,

Si j'ai tenu à rappeler certains épisodes de la vie politique nationale, certes douloureux mais féconds du point de vue de la dialectique de l'Histoire, ce n'est pas pour réveiller un quelconque souvenir ni pour jeter l'opprobre sur qui que ce soit.

Si j'ai tenu à les évoquer, c'est juste pour rappeler la responsabilité qui est désormais la nôtre : faire du parlementarisme autrement.

Faire du parlementarisme autrement, c'est nous rapprocher plus des citoyens et de leurs préoccupations.

Faire du parlementarisme autrement, c'est nous mettre le plus possible à l'écoute des Burkinabé pour mieux assumer et assurer toutes les missions constitutionnelles dévolues au député.

Monsieur le Premier ministre,

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Ouverte le mercredi 4 mars 2020, la première session ordinaire de l'année de notre auguste Assemblée tire à sa fin.

Avant tout propos, qu'il me soit permis de féliciter les honorables députés pour leur disponibilité, leur engagement et leur esprit de responsabilité sans lesquels la

Représentation nationale n'aurait pas réussi le pari d'assurer la continuité de ses missions dans ce contexte sanitaire mondial.

En effet, la présente cérémonie intervient au moment où notre monde, éprouvé, désarçonné et désemparé par la violence et la fulgurance du Covid-19, tente un retour prudent à une vie normale.

Après plusieurs semaines, voire plusieurs mois, d'application de mesures de prévention drastiques, les différents gouvernements ont entamé des dynamiques d'assouplissement des restrictions imposées par la pandémie.

Pour autant, cette crise sanitaire, qui a fait plus de **350 000** décès dans le monde n'est pas encore enrayée et ses conséquences socioéconomiques se font de plus en plus ressentir.

A l'instar donc de tous les autres pays, le Burkina Faso n'est pas épargné par la propagation du coronavirus qui se joue des frontières, des races, de l'appartenance sociale, de la puissance des nations et des systèmes d'organisation politique.

A la date du 26 mai 2020, **847** cas de contamination ont été enregistrés dans notre pays et les statistiques font état de **53** décès.

**Excellence Monsieur le Premier
Ministre ;**

**Mesdames et Messieurs les Présidents
d'institutions ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du
gouvernement !**

Mesdames et Messieurs les députés ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs

Du haut de cette tribune, je voudrais, au nom de la Représentation nationale et au mien propre, présenter nos sincères condoléances à toutes ces familles endeuillées par le Covid-19, et leur

exprimer nos profonds sentiments de compassion et de solidarité agissante.

A toutes les personnes actuellement touchées par la maladie, je leur souhaite prompt rétablissement.

Monsieur le Premier ministre ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs

L'Histoire nous enseigne que ce sont les crises qui révèlent aux sociétés leurs forces, leurs faiblesses et leurs héros.

La présente crise sanitaire ne déroge pas à cette règle de l'Histoire.

Chez nous, comme partout ailleurs dans le monde, les héros de cette lutte contre le

coronavirus, ce sont ces médecins qui se battent, nuit et jour, avec dévouement et courage et parfois au péril de leur santé, pour sauver des vies.

Les grandes figures de cette résistance à la pandémie, ce sont également les infirmières, les infirmiers et l'ensemble du personnel médical et paramédical qui cumulent des heures, voire des jours, sans sommeil en étant au chevet des malades.

Les grandes figures de cette résistance à la pandémie, ce sont aussi les laborantins, les pharmaciens et les chercheurs, dont l'engagement mérite respect et reconnaissance de tous.

Les grandes figures de cette résistance à la pandémie, ce sont enfin ces volontaires du monde associatif et des relais communautaires dont les incessantes campagnes de sensibilisation ont contribué à une large diffusion des mesures barrières.

A toutes ces femmes et à tous ces hommes qui se trouvent en première ligne du combat je vous prie de les acclamer à la hauteur de leur engagement, de leur mérite et de leur sacrifice.

- **Monsieur le Premier ministre ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et messieurs**

Face à la vitesse de la propagation du coronavirus, à l'urgence sanitaire et aux

bouleversements socioéconomiques qui en découlent, le peuple burkinabé a su, malgré tout, se montrer à la hauteur de la situation.

Il a su se montrer à la hauteur de la situation en restant fidèle à l'esprit burkinabé qui veut que face à toute nouvelle épreuve, nous soyons réactifs, solidaires, fraternels, unis et concitoyens.

J'en veux pour preuve ce formidable élan de solidarité nationale déclenché de toutes parts et venu de toutes les couches socioprofessionnelles pour briser la chaîne de contamination du coronavirus.

Ainsi, des personnes physiques, des entreprises privées, des établissements publics, des associations professionnelles,

des ONG, des partenaires techniques et financiers de notre pays et j'en oublie certainement, se sont joints à la chaîne de solidarité.

A tous ces généreux donateurs je leur exprime toute ma gratitude pour leurs gestes de grande dignité.

Aussi, sans pour autant faire dans le nombrilisme, je m'en voudrais de ne pas évoquer ici cet autre exemple de solidarité initié par l'Assemblée nationale avec le précieux accompagnement d'autres acteurs de la riposte contre la maladie.

En effet, conformément à la prérogative que lui confère la Constitution de représenter la nation entière, le Parlement

burkinabè, en collaboration avec des organisations des professionnels de la santé, de la communication, des médias et de la société civile, a organisé une collecte citoyenne et populaire de fonds en faveur de la lutte contre la pandémie dans notre pays et dénommée « CORONATHON ».

Je constate que notre démarche a permis de communiquer largement sur la réalité du Covid-19 et sur la nécessité de connaître et d'appliquer les gestes barrières.

Cette campagne de contributions volontaires qui a duré un mois a permis de toucher environ deux millions de personnes sur les réseaux sociaux et mobiliser environ 450 millions de francs CFA.

Permettez-moi, honorables députés, en votre nom à tous et en celui des citoyens burkinabè que nous représentons, de renouveler notre reconnaissance et notre gratitude à toutes ces associations des professionnels de la santé, des médias, de la communication et de la société civile qui ont dépensé sans compter pour un succès éclatant de cette initiative populaire et citoyenne.

Au peuple burkinabé et à sa diaspora qui ont manifesté un intérêt particulier pour le « CORONATHON » nous lui sommes très reconnaissants.

Enfin, nous exprimons nos remerciements à tous les amis du Burkina Faso résidant sur

notre territoire ou à l'extérieur qui nous ont, à cette occasion, témoigné de leur soutien fraternel.

- Monsieur le Premier ministre,

- Distingués invités,

- Mesdames et Messieurs.

Le choc sanitaire dû à l'apparition du coronavirus a entraîné des répercussions sociales et économiques durement ressenties aussi bien par nos populations que par l'Etat.

En vue de minimiser les impacts de la pandémie sur les ménages et les entreprises, le Président du Faso, Son

Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, dans son adresse à la nation le 02 avril dernier a annoncé un ensemble de mesures sociales, économiques et de prise en charge sanitaire dont le financement nécessite la mobilisation de 394 milliards de FCFA.

Au même moment, il est attendu une réduction du taux de croissance de 6,3% à 2% en 2020 et une baisse des recettes de 306 milliards de FCFA.

Je voudrais, avant de poursuivre mon propos, saluer au nom de la Représentation nationale et au mien propre, la pertinence de la vision du Chef de l'Etat qui illustre une fois de plus tout l'intérêt qu'il accorde, en

toutes circonstances, au bien-être des couches les plus vulnérables.

Aussi, je suis reconnaissant envers le gouvernement pour les résultats appréciables de son engagement dans la lutte contre la propagation de la pandémie. Toutefois, je l'exhorte à inscrire ses actions dans le cadre d'une réponse globale fondée sur une communication claire qui suscite la confiance du public.

Monsieur le Premier Ministre;

**Mesdames et Messieurs les présidents
d'institutions ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du
gouvernement,**

Distingués invités ;

Honorables députés à l'Assemblée nationale,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs.

A l'étape actuelle de la médecine où il n'existe pas de remède encore moins de vaccin contre le coronavirus, nous devons donc apprendre à vivre avec.

Apprendre à vivre avec, c'est continuer d'observer et de faire observer les mesures barrières.

Apprendre à vivre avec, c'est se protéger et protéger les autres.

Apprendre à vivre avec, c'est cultiver une discipline collective et une éthique commune fondées sur la responsabilité et la solidarité.

Apprendre à vivre avec, c'est aussi et surtout savoir tirer sans complaisance tous les enseignements que nous livre cette pandémie pour mieux nous projeter sur l'avenir.

En effet, malgré les énormes efforts consentis par le gouvernement, cette crise est venue révéler l'extrême vulnérabilité de notre politique sanitaire, le manque d'infrastructures hospitalières et le déficit en personnel soignant.

Elle a dévoilé l'état dans lequel se trouve notre système de santé et les conditions difficiles dans lesquelles travaille le corps médical.

C'est pourquoi, malgré le coût humain et économique exorbitant de cette crise sanitaire, nous devons aussi la considérer comme une opportunité à saisir pour reformuler un nouveau paradigme de la santé publique.

Oui, nous devons la considérer comme une opportunité pour repenser la santé comme un bien commun et lui accorder toute la place qu'elle mérite dans nos politiques publiques.

Cette pandémie doit ouvrir la voie vers une refonte de notre système sanitaire. Ce défi, nous devons et nous pouvons le relever.

Dans le cas contraire, ce sont les générations futures qui en payeront le lourd tribut du fait de notre immobilisme et de notre incapacité de nous projeter sur les défis sanitaires que le virus vient de nous rappeler.

Le monde entier traverse un moment de vérité qui questionne son modèle de société. Le Burkina Faso ne saurait se soustraire de cette obligation de remise en question.

Monsieur le Premier Ministre,

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs les députés

Mesdames et Messieurs.

S'il y a une situation dont l'actualité brûlante de la pandémie du Covid-19, a tendance à jeter aux oubliettes, c'est bien incontestablement la crise sécuritaire et humanitaire que connaît notre pays. Et pourtant la situation demeure préoccupante. Et pour cause !

Les populations des régions de l'Est, du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de la Boucle du Mouhoun, restent confrontées à la récurrence des attaques terroristes aux conséquences humanitaires jamais vécues de mémoire de Burkinabé.

A la date d'aujourd'hui, plus de 800 000 de nos compatriotes sont en situation de déplacés internes dont le nombre croissant nous rappelle que plus que jamais, le terrorisme continue de sévir dans nos contrées en dépit des succès militaires que nos vaillantes Forces de défense et de sécurité enregistrent sur les théâtres d'opération.

C'est le lieu de réitérer nos encouragements, notre soutien et notre solidarité, à nos militaires, gendarmes, policiers, douaniers, forestiers et gardes de sécurité pénitentiaires qui se battent, parfois dans des conditions matérielles et logistiques

difficiles, pour garantir l'intégrité du territoire et la sécurité publique.

A tous ces intrépides gardiens de la Cité dont l'engagement, le professionnalisme et le sacrifice méritent respect et considération, je vous prie de réserver une vibrante ovation en signe de notre reconnaissance et de notre solidarité.

Au plan économique, malgré la crise sécuritaire, notre pays a su faire preuve d'une résilience certaine qui se traduisait par un maintien du taux de croissance à 6,3% en 2020.

Mais aujourd'hui, cette performance économique est contrariée par la pandémie du Covid-19 dont l'un des effets pervers est

la réduction de la croissance à seulement 2%.

Comme nous le savons, l'un des secteurs de la vie nationale qui ont été touchés par la pandémie est celui de l'éducation.

En effet, après plusieurs semaines de suspension des cours au primaire, au secondaire au supérieur et dans les écoles professionnelles, le gouvernement a procédé à un réaménagement de l'année scolaire 2019-2020.

J'invite donc l'ensemble des acteurs du système éducatif, particulièrement les enseignants, les parents d'élèves et les syndicats à la mise en œuvre réussie du nouveau calendrier scolaire afin d'en

minimiser les effets sur la qualité de l'offre d'enseignement dans notre pays.

C'est pourquoi, tout en encourageant le gouvernement à la mise en œuvre diligente des mesures économiques urgentes préconisées par le Président du Faso, je l'exhorte à inscrire ses actions dans la logique de réhabilitation du rôle stratégique de l'Etat en réconciliant l'économie avec les secteurs de la vie comme la santé, la protection sociale, l'alimentation, l'éducation et la sécurité.

Dans ce contexte de dures épreuves marqué par la conjonction des crises sécuritaire, humanitaire et sanitaire, je voudrais

renouveler ici mon appel aux partenaires sociaux, à davantage d'esprit de dialogue et d'exaltation du sens de l'intérêt général.

A l'ensemble de la classe politique, dont l'agenda est dominé par les échéances des élections présidentielle et législatives, j'en appelle au sens de la responsabilité, de la retenue et de l'esprit républicain. C'est à cette condition que nous réussirons le pari d'élections tenues dans la transparence, la sérénité et la préservation de la paix sociale.

- **Monsieur le Premier ministre ;**
- **Distingués invités**
- **Mesdames et Messieurs**

Au cours de cette session, notre Parlement a approuvé dix-huit (18) projets de loi de

ratification d'accords de crédit, de convention de financement ou de soutien budgétaire.

Nous avons, par ailleurs, approuvé le projet de loi portant loi d'habilitation du gouvernement à légiférer par voie d'ordonnances sans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

La présente session a aussi été marquée par la mise en place de deux commissions d'enquêtes et de trois missions d'information que sont :

- La commission d'enquête parlementaire sur le système de la téléphonie mobile ;
- La commission d'enquête parlementaire sur le système et les pratiques de

promotion immobilière au Burkina Faso ;

- La mission d'information parlementaire sur l'opérationnalisation des fonds miniers, la problématique de l'emploi des nationaux dans les sociétés minières et l'effectivité du paiement de la contribution financière en matière d'eau par les sociétés minières ;
- La mission d'information parlementaire sur l'état d'exécution de la loi n°055-2017 du 14 décembre 2017 portant loi de programmation militaire quinquennale 2018-2022.

- La mission d'information sur la gestion de la pandémie du COVID-19 dans notre pays.

Comme vous l'aurez remarqué donc, l'un des faits saillants de la présente session a été le nombre important de commissions d'enquête et de missions d'informations parlementaires qui l'ont caractérisée. Loin de trahir un quelconque acharnement contre l'exécutif, il est l'expression de la volonté du Parlement d'assumer pleinement sa mission constitutionnelle de contrôle de l'action gouvernementale pour une gouvernance plus vertueuse.

Ainsi, ces commissions et missions parlementaires ont, de façon générale,

permis, entre autres, la reprise des droits du Burkina Faso sur le gisement de manganèse de Tambao, la reformulation de la loi sur la commercialisation de l'or pour y introduire un guichet public d'achat d'or, l'accélération de la prise de textes réglementaires, le recouvrement de plus de trente milliards de francs CFA pour la préservation de l'environnement post-minier.

Les enquêtes parlementaires dans d'autres domaines d'activités ont aussi permis de faire bouger de nombreuses lignes comme l'a constaté la plénière du 28 mai dernier.

Notre dispositif de contrôle de l'action gouvernementale s'est renforcé, entre autres, par la création de la commission de

l'évaluation des politiques publiques et du suivi des recommandations (CEPSUR).

Après quelques mois consacrés à son organisation interne et l'adoption des manuels de procédure, la CEPSUR s'est attelée à évaluer la mise en œuvre des recommandations des commissions d'enquêtes parlementaires des années 2016 et 2017.

Il s'agit plus précisément de l'état de mise en œuvre des recommandations des commissions d'enquêtes parlementaires sur le foncier urbain au Burkina Faso, sur la gestion des titres miniers et la responsabilité sociale des entreprises minières, sur le système de santé au

Burkina Faso, sur le système d'enseignement au Burkina Faso, sur la réalisation d'infrastructures publiques et l'acquisition d'équipements par les maîtrises d'ouvrage délégués.

Les quatre (4) commissions parlementaires ont formulé au total 285 recommandations.

Si on peut se satisfaire de la mise en œuvre de certaines recommandations majeures, il n'en demeure pas moins que l'effort doit être poursuivi.

Honorables députés,

Depuis plus d'un mois, nous portons le deuil de notre homologue, l'Honorable Marie-Rose Compaoré née Konditamdé, deuxième

vice-présidente de l'Assemblée nationale, arrachée à notre affection le 18 mars dernier.

C'est le lieu pour moi, de réitérer, au nom du Parlement et au mien propre, nos sincères condoléances à la famille éplorée en cette douloureuse circonstance.

En attendant d'organiser la cérémonie d'hommage à notre regrettée dès que le contexte sanitaire le permettra, nous prions Dieu et les mânes pour le repos de l'âme de notre collègue.

Monsieur le Premier Ministre,

Honorables députés,

Distingués invités,

La coopération parlementaire demeure de nos jours une activité prépondérante de la Représentation nationale. Toutefois, elle a été fortement perturbée par l'irruption de la pandémie du coronavirus du fait essentiellement de la fermeture des frontières de tous les Etats.

Face à la gravité du Covid-19 et agissant en ma qualité de Président du Comité Inter Parlementaire G5 Sahel, j'ai lancé une Déclaration appelant à la solidarité renforcée entre les Etats membres dans la lutte contre la maladie.

Toujours dans la même circonstance de pandémie du Coronavirus mais cette fois-ci

en ma qualité de Président du Comité Exécutif de l'Union Parlementaire des Etats membres de l'OCI (UPCI), j'ai exhorté les parties prenantes de cette institution à une approche internationale fondée à la fois sur la solidarité qui les unit et sur leurs expériences scientifiques respectives.

- Distingués invités,

Je voudrais faire une mention spéciale à la Déclaration de Son Excellence Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement sur la situation de la nation.

L'article 109 de notre Constitution dispose en effet que « le Premier ministre expose directement aux députés la situation de la nation lors de l'ouverture de la première

session de l'Assemblée nationale. Cet exposé est suivi de débats mais ne donne lieu à aucun vote ».

Le chef du gouvernement ayant sacrifié à cette obligation constitutionnelle le 19 mai dernier malgré la crise sanitaire, je lui réitère, ainsi qu'à toute l'équipe gouvernementale, nos vives félicitations pour la qualité des réponses apportées aux questions des députés.

Tout en saluant l'action du gouvernement, nous lui renouvelons notre invitation à s'investir davantage sur les différents fronts que représentent les défis liés à la pandémie du Covid-19, au terrorisme et à la nécessité de la relance économique. Nous ne doutons

pas que, dans un proche avenir, nous sortirons de toutes ces épreuves en peuple plus uni, plus fort et plus solidaire.

Distingués invités,

Honorables députés,

Je ne saurais clore mon propos à l'orée de la saison pluvieuse sans souhaiter à nos vaillants et braves paysans de bons et fructueux travaux champêtres.

J'exprime à nouveau toute ma gratitude à toutes ces personnalités qui n'ont pas pu effectuer le déplacement de l'Hémicycle cet après-midi en raison des mesures de prévention du Covid-19. Par le canal de la Télévision ou de la radio à travers lesquelles elles nous suivent, nous leur

exprimons les salutations fraternelles du peuple burkinabé.

Aux honorables députés, en cette année aux mille défis, je leur souhaite beaucoup de courage et un bon retour à leurs fiefs politiques respectifs.

Je ne doute pas un instant que l'intersession ne sera pas du tout repos au regard de la lutte de positionnement sur les listes de candidature qui s'annonce acharner. Une compétition interne qui risque de raviver les micmacs politiques, les coups bas, les crocs-en-jambe et les « kalaboulé »

J'en connais qui ont déjà mis à jour leurs carnets d'adresses de marabouts, de charlatans et autres tapeurs de sable.

Quant aux Barry, Diallo, Boly et apparentés, je reste à leur disposition pour des consultations gratuites mais efficaces.

Sur ce, je déclare close la première session ordinaire de l'année 2020.

Dieu bénisse le Burkina Faso.

Je vous remercie.